

□



**DERNIERES INFOS UCANSS :**

**TOUJOURS LES MEMES QUI  
TRINQUENT !!!**

Le 9 juin 2010.

Les salariés de la Sécurité Sociale subissent de plein fouet les mesures de restriction budgétaires.

### ***Pas de revalorisation des tickets restaurants pour 2010.***

L'accord signé par l'ensemble des organisations syndicales ne sera pas agréé. En clair, le ministère refuse aux salariés de la sécurité Sociale l'augmentation significative de 2 centimes d'euros !

### ***Soit environ 4 euros par an !***

Alors que ce même gouvernement a décidé la revalorisation de la part patronale du titre restaurant de 0,02€ pour tous les salariés du secteur privé, il en refuse l'agrément pour les personnels de la Sécurité Sociale, pourtant relevant de ce même secteur : cherchez l'erreur ! Une fois de plus nous sommes les dindons de la farce, c'est dire le peu de considération que le Ministère nous porte.

Nul doute que nous saurons nous en souvenir dans cette période où nous sommes régulièrement sollicités pour produire plus et mieux.

Indécence ou inconscience ?

### **REVALORISATION SALARIALE.**

Il faudra attendre **Fin JUIN** pour connaître la décision du ministère sur un éventuel agrément de l'accord.

Pour la CFTC, la situation est inacceptable. Plus qu'un dialogue de sourd, il s'agit d'un marché de dupes difficilement supportable pour les organisations syndicales et les salariés.

La CFTC ne cautionnera pas de telles provocations et refusera de s'engager dans un débat stérile et sans intérêt pour le personnel.